



Route des Cliniques 17
Case postale
1701 FRIBOURG / FREIBURG, le/den 29.05.2006

AIDE SOCIALE / SOZIALHILFE

Tél. 026 / 305 29 92
Fax 026 / 305 29 85
E-mail sasoc@fr.ch
Site www.fr.ch/sasoc

Chèques postaux 17 - 1539 - 1 (Serv. financier cant.)
Postcheckkonto

N° du dossier / Aktenheft Nr. L:envoi trim/reconstitution_depot_garantie_logement.doc FM/am

Veuillez rappeler le numéro du dossier dans la réponse
Bitte, Aktennummer in der Antwort erwähnen

V/réf. - I/Ref.

Fondation Le Tremplin
Monsieur l'Abbé Vienny, Directeur
Monsieur Pierre Duffour, Responsable
du Service social
Av. de l'Europe 6
1701 **Fribourg**

Reconstitution du dépôt de garantie pour les logements de personnes à l'aide sociale

Monsieur le Directeur,
Monsieur le Responsable du Service social,

Suite à votre courrier du 9 novembre 2005 au sujet de l'objet cité en référence, je suis en mesure de prendre position comme suit.

Si le principe de la reconstitution du montant de la garantie pour un logement par la personne dans le besoin est conforme à l'esprit de l'art. 2 LASoc : "La présente loi a pour but de favoriser l'autonomie et l'intégration sociale de la personne dans le besoin", il ne peut se concevoir que si la personne est au bénéfice d'un revenu et qu'elle n'est que partiellement aidée financièrement parlant, chaque situation restant toutefois un cas unique nécessitant une appréciation de ses tenants et de ses aboutissants. L'introduction de la franchise sur le revenu dans les nouvelles normes LASoc/CSIAS sera une porte d'entrée pour réaliser la constitution du dépôt.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, Monsieur le Responsable du Service social, l'expression de ma considération distinguée.

François Mollard
Chef de service

Copie à : Service social de la ville de Fribourg, M. Stéphane Blanc, Chef de service